

La paysannerie polonaise peut-elle être moderne et durable ?

CATHERINE DARROT ET CHRISTIAN MOUCHET

Avec 38 millions d'habitants, soit 10 % de la population de l'Europe des 15, 18,2 millions d'hectares de surface agricole utile (SAU) soit 13 % de la SAU des 15^[1], la Pologne est non seulement le plus peuplé des dix pays entrés dans l'Union européenne depuis le 1^{er} mai 2004, mais aussi celui dont l'agriculture est la plus importante.

En parfait accord entre eux, les dirigeants nationaux comme les institutions européennes soulignent que « *la Pologne peut être considérée comme un pays dont le système d'économie de marché fonctionne* » et « *qu'elle devrait être tout à fait capable de faire face à la pression de la compétitivité et aux forces du marché au sein de l'Union européenne à moyen terme*^[2] ». Cependant, trois chiffres condensent ce qu'il est coutume de nommer « le problème structurel de l'agriculture polonaise » : 19,2 % de la population active travaille dans le secteur de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche (contre seulement 4,3 % en moyenne dans l'Europe des 15), sur des exploitations d'une surface moyenne de 7,5 hectares et pour une contribution au PIB national de 4 % seulement^[3]. Le scénario orchestré tant par Bruxelles qu'à l'échelle de la politique nationale consiste par conséquent à relever les « *enjeux importants que sont les restructurations de secteurs clés, tels que l'agriculture ou l'industrie lourde*^[4] ». Il s'agit d'obtenir l'expulsion d'une part importante de la main-d'œuvre agricole vers d'autres secteurs d'activité, afin de permettre aux exploitations restantes de s'agrandir, de se spécialiser et d'intensifier leur production, garantissant ainsi leur contribution à l'économie nationale et la compétitivité de leurs produits dans le panorama agro-alimentaire du marché unique européen. Ce scénario, adopté en Europe de l'Ouest au cours des Trente Glorieuses, paraît bien peu réaliste pour la Pologne du 21^e siècle : avec un chômage évalué à 19 % de la population active en décembre 2004, la situation laisse peu d'espoir à l'hypothèse d'un

Catherine Darrot est agronome et doctorante au Laboratoire de développement rural de l'Agrocampus de Rennes. Christian Mouchet est professeur d'économie rurale à l'Agrocampus de Rennes et responsable du Laboratoire de développement rural. Il est co-auteur de la méthode d'évaluation de durabilité Idea, outil d'analyse écologique et socio-économique de l'exploitation agricole.

1] www.europa.eu.int/comm/eurostat, chiffres de 2000.

2] Commission européenne, *Regular report on Poland's progress towards accession*, Bruxelles, 2002, p. 33.

3] www.europa.eu.int/comm/eurostat, chiffres de 2002.

4] Commission européenne, *op. cit.*

« décollage » assez fulgurant des secteurs secondaire et tertiaire de l'économie pour absorber la main-d'œuvre qui quitterait éventuellement l'agriculture dans la décennie à venir. En outre, opérer ce choix oblitère la complexité de l'originalité polonaise dans le domaine agricole et le potentiel du pays pour fonder sur sa paysannerie des modes de production inédits, valorisant des ressources naturelles tout en maintenant l'emploi agricole et rural.

Observer de petites exploitations polonaises invite tout d'abord à réapprécier positivement cette forme d'agriculture paysanne, à travers ses caractéristiques agri-environnementales et socio-économiques. Cette réalité engage ensuite à mettre en évidence les éléments d'un système émergent et à en souligner le potentiel de créativité dans le contexte des débats contemporains portant sur l'avenir de la ruralité. Enfin, trouver le moyen d'évaluer plus objectivement la durabilité de cette agriculture, d'un point de vue environnemental, social et économique relève d'un enjeu politique de premier ordre : une des solutions réside dans l'adaptation au contexte polonais de grilles d'évaluations déjà construites, notamment en France. L'usage de tels outils peut permettre d'élaborer un langage de négociation d'une politique mieux orientée vers l'incitation et le soutien à la durabilité dans l'agriculture dans le cadre de systèmes de production paysans renouvelés.

« L'exception polonaise » : la capacité de résistance de la paysannerie et les difficultés actuelles

La persistance en Pologne d'une paysannerie nombreuse fait figure d'exception parmi les anciens pays communistes : malgré la collectivisation agricole adoptée par la plupart de ses voisins, les petites exploitations familiales privées n'ont, en Pologne, jamais représenté moins de 80 % des actifs agricoles. Ce phénomène trouve sa source dans l'histoire nationale des mouvements économiques et sociaux ruraux au cours de la seconde moitié du 20^e siècle : les tentatives répétées de collectivisation se sont heurtées à des résistances paysannes massives, légitimées par la réforme agraire d'envergure initiée à l'origine par le pouvoir communiste grâce au démantèlement des grands domaines au lendemain de la seconde guerre mondiale et qui a permis aux paysans polonais d'accéder à la propriété d'une petite exploitation. Le sentiment de sécurité procuré par la propriété foncière, associé à une tradition de lutte pour un territoire national perpétuellement menacé lors de la longue période de partage du territoire national entre la Prusse,

la Russie et l'Autriche^[5], a conduit la paysannerie polonaise à s'opposer vigoureusement au processus de collectivisation. Après de violents mouvements de résistance comme notamment la révolte ouvrière sanglante de Poznan, révolte attisée par les paysans refusant délibérément d'approvisionner la ville, le gouvernement a opté, dès la fin des années 1950, pour une solution surprenante. Dans les trois décennies suivantes, avec des alternances de conflits et de compromis, il va maintenir cette « niche » d'activité agricole privée au sein de l'économie nationale, toutefois très encadrée par une politique dite de « *socialisation indirecte*^[6] » : livraisons à l'État obligatoires ou très encouragées en terme de prix d'achat en échange de nombreux avantages techniques et sociaux (accès facilité aux intrants, à l'outillage, aux services sociaux, etc.). Parallèlement, la confiscation des terres des exploitations au-delà d'une surface donnée (9 à 15 hectares selon les régions), au titre de la « chasse au *koulak*^[7] » il va juguler tout processus d'accumulation, même très modeste, de la part des petits paysans.

Archaisme de la paysannerie polonaise ?

La situation de ces paysans est perçue par certains auteurs comme un retard dans un processus d'évolution technique considéré comme nécessaire : « *En refusant de se laisser déposséder de leurs terres, les paysans ont fait obstacle à toute mutation structurelle. [...] Paradoxalement, les exploitants individuels ont été protégés par l'économie de pénurie qui leur a évité l'impitoyable sélection par les forces du marché. S'ils sont parvenus à déjouer le projet collectiviste, ces petits producteurs ont dû en payer le prix fort, celui d'une modernisation bloquée*^[8]. »

Au lendemain de la chute du Mur, la faillite de larges pans de l'économie nationale, l'augmentation galopante du taux de chômage et la quasi suspension des aides d'État à l'agriculture n'ont encouragé – comme dans la période précédente – ni l'exode rural, ni les processus de capitalisation agricoles, ni, par conséquent, la restructuration des exploitations.

Ainsi aujourd'hui, « *cette substitution notable de travail au capital, qui réduit considérablement les productivités du travail et de la terre agricole* » est encore perçue comme un archaïsme dans le contexte européen et est qualifiée de « *sanction*^[9] » portée aux faibles moyens techniques (intrants, chargements, etc.) et financiers que mobilisent ces paysans. Une autre lecture de cette situation peut être proposée. Cette dernière permet de montrer comment cette forme d'agriculture

[5] Ces formes de lutte ont varié d'une zone à l'autre : tradition de lutte sociale contre les propriétaires fonciers en zone autrichienne, patriotisme de la part des paysans aisés, « instruits » et étroitement liés au catholicisme de la zone prussienne, repli sur des lopins familiaux fortement investis par les paysans-ouvriers dans la zone d'occupation russe.

[6] Marie-Claude Maurel, Maria Halamska et Hugues Lamarche, *Le repli paysan. Trajectoires de l'après-communisme en Pologne*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 9. Les auteurs reprennent ici cette expression consacrée pour désigner ce phénomène historique de maintien de la propriété privée paysanne dans un contexte de gestion nationale communiste.

[7] *Koulak* : gros propriétaire terrien.

[8] Marie-Claude Maurel, Maria Halamska et Hugues Lamarche, *op. cit.*, p. 9 et p. 11.

[9] Alain Pouliquen, *Compétitivité et revenus agricoles dans les secteurs agro-alimentaires des Peco, implications avant et après adhésion pour les marchés et les politiques de l'UE*, Rapport à la Commission européenne, Bruxelles, octobre 2001, p. 34.

familiale est porteuse d'alternatives techniques et sociales réalistes face aux problèmes contemporains posés par l'agriculture intensive.

Les critiques théoriques du système productiviste

Cette seconde lecture de la situation de la paysannerie polonaise permet ainsi de remettre en cause la perspective proposée par de nombreux théoriciens qui considèrent que les paysans sont porteurs de valeurs rétrogrades et, en particulier, celle de la plupart des économistes orthodoxes. Cette lecture critique s'appuie ainsi, en économie, sur l'analyse bioéconomique développée notamment par René Passet qui invite à inverser l'analyse consistant à considérer les activités économiques comme une fin, justifiant la mobilisation intermédiaire du travail afin de tirer le meilleur parti des ressources offertes par la nature. Ainsi, selon Passet, la pensée économique atteste d'une évolution « à rebours des faits [par une] inversion de finalités dans la mesure où la réalité physique, perdue de vue, s'efface derrière une logique de la maximisation des valeurs qui obéit à ses lois propres^[10] ». René Passet rappelle que les activités économiques constituent un élément parmi d'autres dans la sphère des activités humaines, elles-mêmes dépendantes et conditionnées par l'existence et la pérennité de la biosphère qui les contient et les supporte. Cantonner l'analyse de systèmes agricoles à celle de leur stricte efficacité économique revient à oublier « la redécouverte progressive du fait que les activités humaines se situent dans un ensemble de régulations naturelles dont le respect conditionne la survie des sociétés^[11] ». Nicholas Georgescu-Roegen souligne, quant à lui, combien l'agriculture dite moderne représente un considérable « gaspillage d'énergie. [...] Une agriculture hautement mécanisée et lourdement fertilisée permet la survie d'une très grande population, mais au prix d'un épuisement accru des ressources, ce qui, toutes choses égales par ailleurs, signifie une réduction proportionnellement accrue de la quantité de vie future. En outre, [...] plusieurs espèces associées à l'agriculture organique traditionnelle pourraient disparaître peu à peu, ce qui risquerait de conduire l'humanité dans un cul-de-sac écologique sans retour possible^[12]. »

Sans même porter l'analyse à l'échelle des générations futures, en Europe de l'Ouest, l'inventaire des conséquences patentées du choix d'un modèle productiviste dans l'agriculture, lorsque ce modèle atteint un « seuil de nocivité^[13] », donne le tournis. Pollution des eaux douces et épuisement des nappes phréatiques profondes, érosion par l'eau et par le vent, perte de vie microbienne des sols, dégradation des paysages ruraux, diminution de la biodiversité, contribution à l'épuisement des ressources pétrolière et minière (et à l'effet de serre), isolement

[10] René Passet, *L'économie et le vivant*, Payot, Paris, 1979, p. 37-38.

[11] *Ibid.*, p. 36.

[12] Nicholas Georgescu-Roegen, *La décroissance*, Sang de la terre, Paris, 1995, p. 123-125.

[13] Terme proposé par Ivan Illich dans *La convivialité* (Le Seuil, Paris, 1973) pour analyser les problèmes propres à d'autres domaines d'activité tels que les transports ou la santé lorsque « les outils se retournent contre leur fin ou qu'ils menacent l'homme » (p. 12). Cette expression est parfaitement applicable aux questions agricoles.

social et désert rural, surconsommation de produits animaux ayant pour première conséquence des pertes énergétiques importantes au fil d'une chaîne alimentaire allongée et compliquée à l'extrême et pour seconde conséquence les maladies dites « de société » (obésité, troubles cardiovasculaires, etc.). Tout cela au prix exorbitant d'un budget public lié aux aides européennes et nationales.

Les spécificités de la paysannerie polonaise

Évaluée à l'aune de ces constats, la permanence en Pologne d'une agriculture paysanne peu modernisée peut être envisagée comme une occasion exceptionnelle d'opter pour une voie d'avenir tentant d'éviter ces écueils.

Nous avons visité entre 2003 et 2004 environ quarante petites et moyennes exploitations^[14], toutes situées dans les quarts nord-est et sud-est du pays. Le quart nord-est du pays, ancienne zone d'occupation russe lors de la période dite « des partages » en Pologne, présente des sols très sableux, de vastes zones forestières souvent incluses dans des parcs nationaux, dans un contexte de déprise rurale et d'agrandissement progressif des petites exploitations qui parviennent à se maintenir. Ancienne zone d'occupation autrichienne, le quart sud-est du pays, caractéristique de la zone de piémont des Carpates avec une fertilité des sols décroissante avec le relief et l'altitude, comprend de très petites exploitations détenues par des paysans-ouvriers pluriactifs, partageant leur temps entre l'exploitation et un emploi dans l'industrie. Contrairement à ce que l'on observe dans l'ouest du pays, les grandes exploitations collectives n'ont jamais dominé dans ces deux régions, très marquées historiquement par la petite agriculture familiale. Ces visites ont permis de faire apparaître des constantes propres à ces systèmes paysans, en adoptant l'emboîtement de sphères proposé par René Passet.

Du point de vue *économique* d'abord, ces familles donnent une large priorité à l'autonomie sous toutes ses formes : auto-production des semences, des rations animales, maintien de la fertilité, alimentation familiale, outillage, énergie... Beaucoup d'achats sont évités. Ces familles sont autonomes pour leur consommation de viande et d'œufs, les trois quarts des légumes consommés sont auto-produits (les fruits et les produits laitiers le sont en quantité variable selon les goûts familiaux et la main-d'œuvre disponible). Toutes sont autonomes pour le chauffage, et dans une certaine mesure pour le bois d'œuvre, grâce aux ressources forestières presque systématiquement présentes dans les exploitations^[15].

[14] Ces exploitations ont été présentées par les informateurs locaux comme traditionnelles et sont détenues par des familles pour la plupart ouvertement mobilisées pour poursuivre leur activité.

[15] Dans les quelques exploitations visitées ne disposant pas d'une parcelle de forêt privée, le bois est en général troqué avec le voisinage (ferme ou forêt d'État) contre d'autres services.

L'économie informelle occupe une place importante dans l'équilibre des exploitations à travers de nombreux échanges de services non monétarisés qui peuvent porter sur l'accès à l'outillage lourd, aux terres ou à l'eau, sur la ressource en herbe, le transport des denrées commercialisables, les chantiers annuels ou exceptionnels exigeants en main-d'œuvre ou les imprévus graves (accidents...).

Les ventes de produits agricoles sont peu importantes et irrégulières. Adaptées d'une année sur l'autre en fonction des prix du marché, ces ventes « en accordéon » témoignent d'une capacité d'adaptation qui n'est que rarement reconnue. Le recours au travail salarié à l'extérieur de l'exploitation d'une partie de la main-d'œuvre est fréquent afin de compléter le revenu familial, mais reste au service de l'équilibre économique de l'ensemble indissociable ferme/maisonnée, dans lequel les salaires sont réinvestis : il n'existe évidemment pas de comptabilité étanche entre ces trois sphères (salaires d'appoint, ferme, maisonnée), étroitement interdépendantes tant du point de vue organisationnel qu'économique.

Depuis la chute du Mur, l'agriculture polonaise n'a quasiment pas bénéficié d'aides financières, alors même que le marché intérieur était peu à peu envahi par des produits de l'Ouest issus d'une agriculture très subventionnée par l'Europe. Les stratégies de composition du revenu des familles agricoles les plus modestes se sont adaptées à cette situation. Quoique largement située en dehors du marché, l'activité économique des petites exploitations n'en est pas moins complexe, et objet d'une perpétuelle recherche d'équilibre dans des sphères peu monétarisées. Cette activité est difficile à quantifier : il est possible de convertir l'ensemble des ressources non marchandes mobilisées par la famille en équivalent du prix de marché, afin de tenter de reconstituer une comptabilité fictive, témoignant de l'efficacité économique réelle de l'ensemble de ces activités familiales. Toutefois, ce genre de calcul offre un intérêt limité : ces produits et activités non marchands ne sont souvent pas remplacés par l'équivalent acheté lorsqu'ils sont absents. Au-delà de l'anecdote, l'exemple de l'usage de produits forestiers tirés des parcelles boisées de l'exploitation est éloquent : la consommation annuelle de cèpes et de divers champignons atteint fréquemment 50 à 200 kg par famille ; des quantités importantes de baies (framboises, myrtilles, etc.) sont aussi prélevées en forêt, parfois mises en conserve et représentent alors une source non négligeable de fruits au cours de l'hiver. Le prix exorbitant de ces produits sur le marché pourrait dissuader ces paysans de les consommer, mais comment évaluer alors la perte (alimentaire, culturelle, etc.) que représenterait leur suppression dans les ressources familiales ?

Du point de vue *social*, cette forme d'agriculture procure toit, nourriture et statut social à ceux qui s'y consacrent, atout déterminant dans le contexte de fort chômage et d'incertitude économique du pays.

L'organisation du travail se fonde sur une puissante tradition d'entraide et de solidarité intergénérationnelle et dans une moindre mesure communautaire, avec une assez stricte répartition des tâches entre hommes et femmes et entre générations. Cette situation explique le maintien de ces structures d'exploitation malgré l'apparente inutilité (ou « non productivité ») d'une partie de la main-d'œuvre familiale et la pérennité de valeurs sociales fortes comme la mise en commun des ressources salariales, agricoles commerciales et informelles (troc et échanges de services), domestiques et sociales (pensions...) de la famille. Il est par ailleurs intéressant de faire appel à des critères d'évaluation complémentaire, portant sur les pratiques d'entraide et sur les règles de don/contre-don à l'œuvre dans la sphère intrafamiliale élargie et dans la communauté locale – pratiques et règles efficaces pour minimiser les besoins financiers tout en favorisant l'autonomie matérielle – afin de faire apparaître plus explicitement ces dernières.

Du point de vue *écologique* enfin, les qualités de cette petite agriculture familiale polonaise méritent d'être soulignées et détaillées. Cette agriculture se caractérise par la partition de l'exploitation en quatre espaces fixes : terres arables, prairies permanentes et forêt privée, le jardin vivrier restant pour sa part systématiquement implanté aux abords de la maison. Sur les terres arables, des rotations souvent quadriennales font alterner plantes sarclées, céréales et légumineuses, les fertilisants organiques (fumier composté dans la majorité des cas) apportés en tête de rotation bénéficiant l'année suivante à une céréale exigeante, puis l'année d'après à une céréale plus sobre. Une culture intermédiaire de légumineuse (ou une fourragère sarclée et fumée type rave) qui complète la ration protéique (ou énergétique) du bétail tout en régénérant les réserves d'azote du sol, permet la culture d'une troisième céréale en dernière année de rotation. L'usage de fertilisants minéraux est restreint ou nul, selon les moyens financiers disponibles pour leur achat et les ressources en fumier. Outre une excellente complémentarité entre élevages et cultures à travers des transferts réciproques, de fertilité grâce au fumier et de nourriture (les rations animales sont auto-produites par l'exploitation dans leur quasi-totalité), ces rotations permettent de limiter fortement ou d'éviter les traitements phytosanitaires grâce à l'alternance fréquente des cultures.

Les espaces naturels disponibles sont aussi valorisés : les multiples espaces arborés spontanés des bas-fonds humides sont préservés comme source d'ombre pour le bétail, de pâturage en période sèche, de bois

de chauffage. On trouve là un support étonnant aux recherches les plus contemporaines sur l'intérêt de l'agroforesterie. Les zones dérobées comme les bords de champs ou de chemins sont soit préservées sans traitement spécifique, assurant ainsi une réserve faunistique et floristique intéressante, soit fauchées, fanées ou directement pâturées par les chevaux ou les jeunes bovins.

La motorisation des exploitations (par conséquent l'usage d'énergies fossiles) est restreinte : le matériel ancien, la petite taille des exploitations, les faibles traitements apportés aux cultures, limitent les passages de machines à leur strict minimum. Le travail manuel, souvent fastidieux, persiste dans bien des domaines, compte tenu du coût de l'usage des machines et de la taille restreinte des exploitations : traite, transport des animaux, fauche, manutention du foin, de la paille et des rations animales, nombreuses interventions sur les plantes sarclées (plantation, binage, récolte)... et jardin vivrier d'une manière générale.

Un potentiel réel mais diffus

L'agriculture paysanne polonaise répond d'une manière qui lui est propre aux problèmes sociaux qu'affronte la Pologne et aux nombreux problèmes écologiques qui ont conduit à engager la discussion sur la réforme de la Politique agricole commune (Pac) à l'intérieur de l'Union. Ainsi, à l'échelle individuelle, différents types de discours sont observables parmi les paysans interrogés : certains, ayant assimilé la vision marchande et technicisée de l'agriculture vers laquelle ils souhaitent tendre, discréditent leurs propres pratiques et regrettent de ne pouvoir accroître et moderniser leur exploitation faute de moyens. Cette absence de moyens qui justifie en général l'absence de repenseur au sein de la génération suivante, explique l'abandon progressif – et le déni éventuel – du mode de vie paysan par une seconde catégorie d'exploitants. D'autres enfin semblent porteurs d'une « troisième voie », ni tournée vers le modèle productiviste, ni portée par la volonté de cesser leur activité. Parmi eux, certains possèdent des exploitations de taille suffisante pour assurer à elles seules la subsistance de la famille. D'autres ont des exploitations trop petites ce qui nécessite la pluriactivité de certains membres de la famille. Néanmoins, ces deux catégories de paysans déclarent clairement ne souhaiter changer ni de structure d'exploitation, ni de mode de vie. Ce type de point de vue peine néanmoins à se cristalliser dans un mouvement – parti politique ou syndicat – d'ampleur nationale qui se saisirait des spécificités de l'agriculture polonaise pour en faire une force qui lui permettrait de s'ancrer légitimement dans des mouvements internationaux^[16] défen-

dant une vision renouvelée du rôle des paysans dans la société. Ce constat rejoint celui de François Bafoil lorsqu'il écrit « *qu'en raison de la très forte présence de petits propriétaires privés [...], on pouvait s'attendre à ce que le groupe des paysans pèse puissamment dans les instances de décision. Il n'en a rien été. Dans de nombreux cas, ce sont les grands exploitants qui ont su tourner à leur profit les anciennes et les nouvelles organisations représentatives*^[17] ».

Profils innovants : vers la consolidation d'une élite rurale ?

L'agriculture polonaise vit un raccourci historique saisissant. Précipitée il y a quinze ans dans l'économie de marché, encadrée par le modèle agricole européen productiviste – mais sans les soutiens financiers massifs dont ont bénéficié les agriculteurs de l'Ouest depuis l'après-guerre –, elle connaît, dans le même temps, deux catégories d'événements qu'elle ne peut ignorer. D'une part, les impacts négatifs palpables de la forme d'agriculture intensive adoptée majoritairement à l'Ouest, en matière d'environnement, de vitalité de l'espace rural, de coûts directs (à travers les subventions) et indirects (à travers la prise en charge nécessaire des questions de pollution et de difficultés sociales) pour la société civile. D'autre part, l'émergence, dans certains pays, de mouvements d'ampleur nationale proposant un discours et des pratiques professionnelles alternatives, avec pour objectif de s'attaquer aux graves questions de société que génère le modèle agricole dominant.

Parmi les paysans rencontrés en Pologne, certains ont un accès privilégié à l'ensemble de ces observations. Il s'agit notamment des *soltys*, maires élus des hameaux au sein de chaque commune. Chargés du transfert de l'information administrative à l'échelle de la population locale et de la gestion des infrastructures publiques de leur secteur, ils ont aussi pour fonction de restituer les points de vue de leurs concitoyens au conseil municipal. Fréquemment paysans, les *soltys* sont fédérés en associations, et se forment aux nouvelles mesures de la Pac, aux questions liées à l'environnement ainsi qu'aux choix politiques adoptés pour les aides, au contenu de la politique structurelle européenne... Ces formations sont souvent complétées par des voyages à l'Ouest au cours desquels ils rencontrent d'autres agriculteurs.

Un autre profil, complémentaire, rassemble des petits paysans refusant à la fois de cesser leur activité et d'agrandir leur exploitation au prix d'emprunts lourds et d'une capitalisation accrue non souhaités. Ces paysans se sentent moins dépositaires d'une tradition que d'une vision moderne dans la mesure où ils entendent tirer le meilleur parti des nouvelles aides européennes à l'agriculture (dont ils sont à même de criti-

[16] Mouvement tel que Via Campesina par exemple.

[17] François Bafoil, « La question agricole en Pologne : le défi de l'intégration européenne », *Les Études du Ceri*, n° 74, avril 2001, p. 26.

quer les choix) et des possibilités du marché pour leur activité. Ils font alors preuve d'une créativité particulière en matière de diversification de leur activité avec les moyens modestes dont ils disposent.

Ces deux types de paysans polonais sont à même de représenter une nouvelle « élite » rurale favorable à la transmission à l'échelle nationale d'un discours positif à l'égard de la paysannerie polonaise et de démarches actives afin de faire reconnaître l'originalité et l'intérêt de cette dernière à travers des choix de politiques publiques.

Enjeux de la politique européenne de développement rural en Pologne

L'arsenal des politiques agricoles et rurales mis en œuvre dans la période de préadhésion afin d'amener la Pologne à assimiler l'*Acquis*^[18] communautaire a amorcé violemment le processus de restructurations. Les exigences sanitaires européennes ont entraîné nombre de fermetures d'abattoirs et de laiteries et imposé une sélection sévère des produits collectés, privant ainsi un très grand nombre de petits éleveurs de débouchés commerciaux et d'une part de leur revenu. La mise en place de retraites restructurantes^[19] et le financement de 50 % des investissements pour les exploitations plus aisées^[20], que ce soit pour l'achat de terres ou pour le développement d'ateliers intensifs, donnent des résultats très inquiétants en terme de disparition des petites exploitations.

Le premier pilier de la Pac, composé d'aides directes à la production a déjà des effets pervers. Les surfaces en pommes de terre ne sont par exemple pas comptabilisées, alors qu'elles forment le pilier des rotations quadriennales et constituent une alternative solide à l'usage massif d'engrais minéraux et de pesticides. Exclure les pommes de terre des aides Pac en Pologne encouragera la monoculture de céréales, fondée sur une chimisation accrue des pratiques et permise financièrement par les nouvelles aides européennes. De même, les vastes bosquets qui peuplent les bas-fonds humides des pâturages permanents et qui procurent des ressources en bois, en fourrage par temps sec ainsi qu'un abri au bétail par temps humide, sont classés en « forêts » par Bruxelles et ne sont pas comptabilisés pour les aides. Au début de l'introduction de la Pac en Pologne, de nombreux paysans, considérant ces bosquets comme le prolongement direct de leur pâture déclaraient d'ailleurs ces zones parmi leurs surfaces éligibles aux aides ce qui, du coup, les exposait à des sanctions. Aucune des surfaces boisées agricoles n'est ainsi comptabilisée dans les déclarations à remplir pour recevoir les aides de la Pac, malgré leur rôle majeur dans l'équilibre économique, énergétique et alimentaire subtil élaboré par ces familles paysannes. Ainsi, on peut craindre, à court terme, l'accroissement

[18] Le terme mérite une majuscule, tant il est, en général, employé seul, très rarement accompagné d'une définition, comme s'il faisait sens par lui-même. Et ceci à tel point qu'il est maintenu en version française dans les documents européens rédigés en langue anglaise.

[19] C'est-à-dire la perception précoce d'une pension de retraite sous réserve que l'exploitation soit vendue, le plus souvent à un voisin souhaitant agrandir sa ferme.

[20] Capables non seulement de fournir elles-mêmes la moitié des fonds nécessaires à ces investissements, mais aussi et surtout d'avancer l'ensemble des fonds dans la longue attente du remboursement de la part bruxelloise.

des abattages de bosquets, abattages pourtant dommageables à la fois en terme de ressources familiales et en terme d'impact paysager et écologique.

Ce mode de calcul des surfaces primables par la Pac en Pologne témoigne soit d'une méconnaissance, soit plus vraisemblablement d'un mépris total pour la logique de ces systèmes paysans. Dans ce contexte, la politique européenne de développement rural – dont le contenu est toujours en cours de définition pour la Pologne – financièrement et politiquement complémentaire de la Pac pour ce qui concerne les enjeux écologiques et sociaux, semble bien limitée. Il serait ainsi urgent d'homogénéiser ces deux piliers pour tenir compte des enjeux contemporains et des spécificités polonaises.

Pour appuyer ces processus de décision, il semblerait également nécessaire de disposer d'outils d'analyse plus pragmatiques des systèmes paysans, à l'aune de leur véritable contribution au développement durable.

Les indicateurs de durabilité : appui aux choix politiques

En matière d'outils d'analyse, de nombreux indicateurs ont été mis au point pour évaluer la durabilité des systèmes de production. En France en particulier, dans un contexte de remise en cause de l'agriculture productiviste, plusieurs grilles d'évaluation de la durabilité ont été construites. Il nous semble particulièrement intéressant de réfléchir à leur validité au-delà du contexte français, et en particulier dans le contexte polonais décrit précédemment, dans une perspective de construction commune – entre les paysans du monde – d'outils permettant de faire apparaître la pertinence et l'originalité de ces systèmes de production paysans.

La définition de la durabilité en agriculture retient généralement trois composantes : agro-écologique ou environnementale (réduction des pollutions, utilisation des ressources naturelles renouvelables), sociale ou socio-territoriale (conditions de vie des populations agricoles et rurales, valorisation des territoires) et économique (revenus, capitaux nécessaires, transmissibilité et pérennité de l'outil). Cette définition et ses différentes déclinaisons découlent plus ou moins directement de celles du développement durable appliquées au domaine de l'agriculture.

Les grilles d'évaluation de la durabilité ont en commun de retenir comme niveau d'observation l'unité de production agricole (généralement l'exploitation agricole, souvent familiale ou de type petite entre-

prise). Ceci exclut les analyses très fines à l'échelle de la parcelle par exemple, analyses qui intéressent beaucoup les agronomes, et élimine également, ce qui est plus gênant, l'analyse à l'échelle du territoire. Par contre, certaines d'entre elles ne considèrent qu'une seule composante de la durabilité parmi les trois énoncées ci-dessus. Il s'agit alors de la composante agro-écologique.

Nous retiendrons ici les grilles de la méthode Idea^[21] et de la méthode du Réseau agriculture durable (Rad) de l'ouest de la France, grilles qui s'intéressent toutes deux aux trois composantes de la durabilité au niveau de l'exploitation agricole. Le principe en est relativement simple : il s'agit de grilles d'indicateurs rendant chacun compte d'un aspect de la durabilité dans le domaine choisi (par exemple la gestion de la matière organique, l'emploi des pesticides, la participation à des travaux en réseaux, la dépendance vis-à-vis des aides à l'agriculture). Selon la valeur de l'indicateur, il lui est attribué une note (ou score). Les principales difficultés tiennent au choix des domaines retenus, à la construction des indicateurs (qui doivent notamment être pertinents, fiables, précis et lisibles), à l'élaboration et à la validation du barème des notations et, enfin, au choix des pondérations qui traduisent les hiérarchies que les constructeurs de la grille ont établies lors de la définition de ce qu'est pour eux une agriculture durable dans un contexte spatial et temporel donné.

Plusieurs conséquences découlent de ces choix méthodologiques :

- n ce type d'outil est construit à l'initiative d'un acteur (enseignants et enseignants-chercheurs pour Idea, animateurs de réseaux et chercheurs pour le Rad) dans le but pédagogique de former un public aux problèmes posés par la recherche de durabilité dans l'agriculture ainsi que de faire apparaître des marges et stratégies de « progression ». Leur utilisation doit donc être réservée à l'évaluation d'une « amélioration » d'une exploitation ou à la comparaison d'exploitations dans un même groupe. Elle ne pourra en aucun cas être utilisée de manière normative, par exemple pour calculer le montant d'une subvention ;

- n l'échelle retenue ne permet pas l'évaluation à une échelle spatiale large ;

- n la grille rend compte de ce que devrait être une agriculture durable aux yeux de ses auteurs. Or, faute d'une définition précise sur laquelle un consensus général aurait pu être obtenu, les points de vue diffèrent très largement. La distance qui sépare, en France, l'agriculture raisonnée et l'agriculture biologique, choisies pour cette comparaison parce que définies toutes deux par des textes régle-

[21] Lionel Vilain (dir.), *La méthode Idea, indicateurs de durabilité des exploitations agricoles*, Educagri, Dijon, 2003.

mentaires, est un bon exemple de la variabilité de cette définition ;

comme nous l'avons déjà souligné, ces grilles ont un caractère daté et localisé, aussi bien dans le choix des indicateurs que dans les modalités de leur évaluation : dans le cas d'Idea et de la grille du Rad, le champ d'application privilégié est l'exploitation familiale de polyculture-élevage de taille moyenne en France, même si les systèmes spécialisés peuvent aussi être évalués.

En conclusion, ces grilles doivent être utilisées pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des outils de « progression » pour les agriculteurs et également, c'est peut-être le plus important, comme une sorte de langage de négociation : entre les agriculteurs, entre les agriculteurs et le reste de la société (en particulier entre les agriculteurs et les autres acteurs du monde rural), entre les agriculteurs et les décideurs politiques enfin.

Mutatis mutandis, ces grilles, ou tout au moins certains de leurs principes, peuvent constituer un outil intéressant pour évaluer la durabilité de l'agriculture en Pologne et le devenir de cette durabilité. Naturellement, il convient de les adapter, d'une part aux spécificités des exploitations agricoles polonaises d'aujourd'hui (petite taille, double activité, valorisation des ressources agricoles et naturelles) et, d'autre part, à la conception de la durabilité dans l'agriculture que pourraient adopter les politiques polonaises, dans le contexte de l'entrée du pays dans l'Union.

Les points sur lesquels des travaux d'adaptation semblent nécessaires et dont nous donnons ci-dessous une liste non exhaustive, montrent comment, au-delà de leur seul montant, la nature et le ciblage des aides pourraient constituer les leviers efficaces dans une démarche de durabilité fondée sur le maintien de l'emploi et la valorisation des ressources naturelles ou construites (comme le logement) des territoires.

Ces grilles sont, en ce qui concerne le volet économique, implicitement basées sur la notion d'agriculture à titre principal, alors que la pluriactivité est fondamentale pour l'équilibre des petites exploitations polonaises. Ces grilles ne permettent pas non plus d'évaluer la situation des familles qui fondent leurs diverses activités sur le principe d'*autonomie* maximum : il faudrait parvenir à montrer comment les besoins financiers de la famille et de l'exploitation sont minimisés et non pas productifs en terme de revenu. De même, l'évaluation de la dépendance par rapport aux aides est peu pertinente, dans la mesure où les pratiques ont surtout eu pour objectif, ces quinze dernières années, de trouver un équilibre en l'absence d'aides. Les stratégies à l'œuvre en ce moment ne tiennent pas compte des aides même si les exploita-

tions commencent à y avoir accès. Dans le domaine économique encore, ces grilles se fondent sur une logique qui sous-entend l'étanchéité comptable entre l'exploitation et la famille. Ces deux sphères sont inextricables en Pologne. Recomposer une comptabilité réaliste nécessiterait d'attribuer une valeur marchande aux produits auto-consommés, ce qui introduit une distorsion par rapport à ce qui se passerait réellement en l'absence de ces produits, rarement remplacés tels quels par leurs homologues disponibles commercialement. Par exemple, si l'on se réfère à la situation des familles modestes ne disposant pas ou plus de ces ressources, le bois de chauffage serait remplacé par du fuel ou du gaz, les produits forestiers ne le seraient pas, les légumes auto-produits par une ration végétale achetée plus pauvre et plus rare, etc.

Les indicateurs de développement social des deux grilles sont fondés sur une analogie avec le mode de vie urbain qui procure des éléments de confort que les habitants du milieu rural revendiquent aujourd'hui légitimement. Il serait donc intéressant de compléter cette évaluation par une mise en lumière, par d'autres indicateurs, des spécificités du mode de vie des hameaux polonais en terme de solidarité et d'entraide (entre familles, entre générations, etc.), spécificités intéressantes en terme de richesse sociale.

Les petites fermes polonaises seront d'emblée très bien évaluées en terme de bien-être des animaux d'élevage. Ce n'est toutefois pas le souci du confort des animaux – souci perçu comme une provocation de la part des pays de l'Ouest car certaines familles de paysans polonais ne disposent que d'un confort familial très sommaire – qui fonde cette situation, mais l'état technique de l'exploitation. La nécessité de produire du fumier ou de valoriser de vieux bâtiments justifie en effet l'élevage sur paille non entravé (mode d'élevage évalué positivement en Europe de l'Ouest en matière de confort des animaux).

Pour conclure, tenter de débattre de critères d'évaluation pour cette forme d'agriculture implique, avant même l'apport de tout élément technique, l'adoption d'un point de vue engagé de la part des protagonistes. Pour ce qui est des agriculteurs, il s'agit de revendiquer une évaluation positive de la contribution qu'ils apportent relativement aux enjeux non seulement économiques, mais aussi écologiques et sociaux contemporains. Pour ce qui est du reste de la société, elle doit affronter avec courage la question de la hiérarchisation des objectifs de maximisation des profits d'une part, des responsabilités sociales et écologiques auxquelles devra et doit d'ores et déjà faire face l'humanité d'autre part. Nous restons persuadés que cette seconde catégorie d'enjeux prime de loin sur la première, et que, dans ce contexte, l'agriculture paysanne polonaise telle qu'elle est à ce jour majoritaire-

ment pratiquée, présente des avantages trop peu reconnus. Il s'agit donc de cesser de discréditer cette agriculture paysanne. Il s'agit en outre de faire en sorte que les politiques d'appui mises en place tiennent compte de l'intérêt apporté à la fois par la part majeure que représente démographiquement la paysannerie dans la société polonaise et par les solutions que cette même paysannerie recèle face aux graves conséquences du modèle de développement agricole adopté jusqu'ici dans les pays développés. C'est loin d'être le cas actuellement : alors que les 16 500 exploitations polonaises de plus de 50 hectares ont bénéficié en 2004 d'une moyenne de 10 000 euros d'aides directes européennes, chacune des 1 700 000 exploitations de moins de 15 hectares a touché en moyenne 1 500 euros, alors que cette seconde catégorie détient la mémoire et la pratique des avantages économiques, sociaux et écologiques de l'agriculture paysanne que nous avons décrits. Si, à l'échelle d'une petite exploitation, cette seconde somme peut procurer un certain confort^[22], la disproportion n'en reste pas moins criante.

Dès lors, établir des éléments de définition d'un projet alternatif et des critères d'évaluation de la réalité agricole, critères aussi concrets que possible, relève de l'élaboration d'un langage commun. Ce dernier pourrait être construit à partir de l'adaptation à la réalité polonaise de grilles d'évaluation existantes en France. Toutefois, des questions d'échelle restent posées par le va-et-vient entre des pratiques mesurables à l'échelle de chaque exploitation et l'extrapolation de ces pratiques à l'échelle d'un territoire, voire d'un projet national.

[22] Les personnes interrogées expliquent le plus souvent que cette première tranche d'aide les aiderait à alléger le prêt de campagne engagé annuellement.